



SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE ET LE DOMAINE DE CHANTILLY-FONDATION D'AUMAËLE POUR AIDER À SAUVER LA FORÊT DE CHANTILLY !

© J.Houyvet

Pour faire face au dépérissement accéléré de la forêt de Chantilly, un collectif s'est constitué autour du propriétaire, le Domaine de Chantilly-Fondation d'Aumale : « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly ». Ce collectif mobilise à ce jour 300 bénévoles et 40 chercheurs, décidés à comprendre les rouages de ce dépérissement pour mieux l'anticiper et à faire de Chantilly une caisse de résonance sur l'urgence à accompagner l'adaptation des forêts aux changements climatiques.

Un programme de recherche recouvre 3 volets : savoir, faire et faire-savoir. Il balaie 35 sujets de recherches et développement sur 10 ans pour un montant de 10 millions d'euros. Parmi ces sujets, une analyse microbienne du sol de la forêt de Chantilly permettra de mieux appréhender le niveau de « défense immunitaire » de la forêt ou ses éventuelles « maladies ». Sur le front du faire-savoir, il apparaît essentiel d'élaborer un site Internet sur la connaissance et les actions réalisées dans le cadre du collectif « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly ». De même, l'organisation d'une réunion publique le 4 février 2023 sur les avancées du collectif permettra de restituer les avancées des chercheurs et de médiatiser largement ces résultats comme les initiatives.

La fondation Crédit Agricole Brie Picardie a donc décidé de soutenir le Domaine de Chantilly-Fondation d'Aumale et de contribuer à l'œuvre de ce collectif en cofinçant ces 3 actions : une analyse microbienne du sol de la forêt, la création d'un site internet et la grande réunion publique pour un montant de 163 200 € sur 3 ans.



© Château de Chantilly

INVITATION PRESSE À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

RENDEZ-VOUS LE 22 NOVEMBRE À 17H30 À LA MAISON DE SYLVIE* (CHÂTEAU DE CHANTILLY)

Nous célébrons la signature de cette convention qui témoigne du soutien essentiel des fondations et des entreprises dans l'avancée de la science pour faire face aux défis du changement climatique. Ce moment vous permettra notamment de rencontrer ce collectif : sauver les forêts est une responsabilité partagée !

*Accès par la Grille de Sylvie située au parking P1.

Légué en 1884 à l'Institut de France par l'un de ses académiciens les plus prestigieux, le duc d'Aumale, le Château de Chantilly abrite un patrimoine exceptionnel. Au cœur de 7 800 hectares de terres, au sein de l'une des plus grandes forêts des environs de Paris, son château, son parc et ses grandes écuries sont un joyau du patrimoine français. Les collections fabuleuses du duc d'Aumale (tableaux, livres et mobilier), réunies au sein du musée Condé, continuent de faire rêver ses nombreux visiteurs. Ses grandes écuries, chef-d'œuvre du XVIII^e siècle réalisé à la demande de Louis-Henri de Bourbon, 7^e prince de Condé, abritent aujourd'hui un musée du Cheval ainsi qu'une compagnie équestre. Le Château de Chantilly propose également une programmation culturelle riche et variée : expositions, spectacles équestres et grands événements (Journées des Plantes de Chantilly, Pique-nique en blanc, spectacle son et lumière *Chantilly, le Rocher des trésors...*).

La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie a pour vocation de faire rayonner les valeurs de proximité, de responsabilité et de solidarité portées par le Crédit Agricole Brie Picardie. Elle contribue au développement de projets d'intérêt général qui répondent aux besoins des habitants de son territoire d'action : les départements de l'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Somme ainsi que les communes de Gisors, d'Etrepagny et de Puiseaux. La Fondation encourage notamment les actions porteuses de solutions aux questions économiques et sociales actuelles et favorise les projets qui permettront de relever les défis de demain à travers 4 axes d'intervention : les actions de solidarité et de cohésion sociale, la valorisation du territoire, la santé et le bien-vivre, l'innovation et la création. C'est dans ce dernier axe que s'inscrit le soutien de la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie au programme d'action-recherche en forêt de Chantilly destiné à trouver de nouvelles solutions pour préserver ce patrimoine naturel. Cette action est également au cœur du projet sociétal du groupe Crédit Agricole dont l'une des ambitions majeure est d'agir pour le climat.

CONTACTS PRESSE



Château de Chantilly

Agnès Renoult Communication

+33 1 87 44 25 25

Presse nationale : Saba Agri - saba@agnesrenoult.com

Presse internationale : Marc Fernandes - marc@agnesrenoult.com

Fondation Crédit Agricole Brie Picardie

Sandra Chevalier, Responsable unité Communication Corporate et presse

+33 1 60 25 94 57 - +33 6 42 63 63 21

sandra.chevalier@ca-briepicardie.fr